

# Rapports différenciés aux institutions entre vulnérabilité et désaffiliation : déconstruire la catégorie d'action publique « jeunes invisibles »

## From Vulnerability to Disaffiliation: Analyzing Differing Relationships with Institutions and Deconstructing the Public Policy Category of “Invisible Youth”

Émilie Defacques-Croutelle

Volume 7, Number 1, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108236ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1108236ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Defacques-Croutelle, É. (2022). Rapports différenciés aux institutions entre vulnérabilité et désaffiliation : déconstruire la catégorie d'action publique « jeunes invisibles ». *Revue Jeunes et Société*, 7(1), 71–91. <https://doi.org/10.7202/1108236ar>

Article abstract

Drawing on the life narratives of young people labelled (Becker, 1963) as “invisible,” this article deconstructs the public policy category of “invisible youth” by exploring young people’s differentiated relationships with the institutions responsible for their care. The analysis is based on the initial results of a study conducted with such young people by youth workers at local employment and social integration centres in France, a study launched in the spring of 2020 amid public health, social, and economic crises. Faced with a so-called biographical injunction (Astier, Duvoux, 2006), the young research participants described themselves as both culprits (bad students, drug dealers) and victims (of hardship, of family violence). Analyzing their stories makes it possible to gain an understanding of invisibility as a process rather than a state (visible/invisible), and to describe the factors that lead young people to make themselves visible (or not). The article identifies three broad categories of youth: “good students,” who meet institutional expectations; young people who are “on the edge,” oscillating between following the advice of professionals and relying on external supports; and, finally, “outsiders,” who makes strategic use of institutional resources. More broadly, the analysis of young people’s relationships with institutions, work, and family provides a window on their movements within social space, especially in situations of vulnerability and disaffiliation (Castel, 1995).



# REVUE JEUNES ET SOCIÉTÉ

Volume 7, numéro 1, 2022

## Rapports différenciés aux institutions entre vulnérabilité et désaffiliation : déconstruire la catégorie d'action publique « jeunes invisibles »

**Émilie Defacques-Croutelle**

Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS, UMR 7319)

Université de Picardie Jules Verne

[emilie.defacques@u-picardie.fr](mailto:emilie.defacques@u-picardie.fr)

### Résumé

En s'appuyant sur les récits de jeunes étiquetés (Becker, 1963) comme « invisibles », cet article vient déconstruire la catégorie d'action publique « jeunes invisibles » en mettant en lumière les rapports différenciés qu'ils entretiennent avec les institutions chargées de les encadrer. Cette contribution s'appuie sur les premiers résultats d'une recherche menée auprès de jeunes identifiés comme tels par les professionnels des missions locales d'une région française, depuis le printemps 2020 dans un contexte marqué par la crise sanitaire, économique et sociale. Injonction biographique incorporée (Astier et Duvoux, 2006), les jeunes enquêtés se présentent à la fois comme coupables (mauvais élèves, trafiquants) et comme victimes (d'accidents de la vie, de violences familiales) à la sociologue. L'analyse de leurs récits permet d'appréhender l'invisibilité sous l'angle d'un processus plus que d'un état (visibles/invisibles) et de mettre au jour les mécanismes qui les conduisent à se rendre visibles ou non. Trois figures de jeunes émergent alors : le « bon élève » qui répond aux attentes de l'institution, le jeune « sur le fil » qui oscille entre l'adhésion aux propositions des professionnels et le maintien des supports extérieurs et, enfin, le jeune « hors-jeu » qui adopte un usage stratégique des institutions. De manière plus globale, l'analyse des rapports des jeunes aux institutions, au travail et à la famille permet d'observer leurs circulations dans l'espace social, et plus spécifiquement dans les zones de vulnérabilité et de désaffiliation (Castel, 1995).

Mots-clés : jeunes invisibles, catégorie d'action publique, vulnérabilité, désaffiliation, mission locale

**From Vulnerability to Disaffiliation: Analyzing Differing Relationships with Institutions and Deconstructing the Public Policy Category of “Invisible Youth”****Abstract**

Drawing on the life narratives of young people labelled (Becker, 1963) as “invisible,” this article deconstructs the public policy category of “invisible youth” by exploring young people’s differentiated relationships with the institutions responsible for their care. The analysis is based on the initial results of a study conducted with such young people by youth workers at local employment and social integration centres in France, a study launched in the spring of 2020 amid public health, social, and economic crises. Faced with a so-called biographical injunction (Astier, Duvoux, 2006), the young research participants described themselves as both culprits (bad students, drug dealers) and victims (of hardship, of family violence). Analyzing their stories makes it possible to gain an understanding of invisibility as a process rather than a state (visible/invisible), and to describe the factors that lead young people to make themselves visible (or not). The article identifies three broad categories of youth: “good students,” who meet institutional expectations; young people who are “on the edge,” oscillating between following the advice of professionals and relying on external supports; and, finally, “outsiders,” who makes strategic use of institutional resources. More broadly, the analysis of young people’s relationships with institutions, work, and family provides a window on their movements within social space, especially in situations of vulnerability and disaffiliation (Castel, 1995).

Keywords: invisible youth, public policy categories, vulnerability, disaffiliation, youth services centres

Pour citer cet article : Defacques-Croutelle, É. (2022). Rapports différenciés aux institutions entre vulnérabilité et désaffiliation : déconstruire la catégorie d'action publique « jeunes invisibles ». *Revue Jeunes et Société*, 7 (1), 71-91.

## 1. Introduction

« *Un jeune, une solution* »<sup>1</sup>, tel est l'intitulé du plan lancé par le gouvernement français à l'été 2020. La question de la jeunesse, et en particulier celle de leur arrivée sur le marché du travail, reste au cœur des préoccupations politiques ; en témoignent les débats idéologiques portant sur l'introduction d'un « RSA<sup>2</sup> jeune » en France. Dernièrement, ces débats se sont soldés, en France, par l'adoption d'un « Contrat d'engagement Jeune (CEJ) »<sup>3</sup>.

Même si la crise sanitaire, sociale et économique actuelle cristallise les inquiétudes, la question de la vulnérabilité des jeunes face à l'expansion du chômage n'est pas nouvelle. En France, depuis le début des années 1980, les politiques publiques en direction des jeunes se sont multipliées et se déclinent sous différentes formes; aux politiques socioéducatives et socioculturelles qualifiées de « douces », s'ajoutent des politiques dites « dures » (Loncle, 2013), telles que les politiques d'activation du marché du travail. En ce sens, une gamme étendue de politiques assure l'encadrement des jeunes, ciblant en particulier ceux ayant quitté l'institution scolaire et pour lesquels il est question d'assurer l'entrée en emploi.

Situées « entre l'école et l'entreprise, les missions locales » (Riot, 2006), actrices territoriales des politiques de jeunesse en France, ont pour mission première d'accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Elles voient le jour en France à l'issue du rapport Schwartz (1981) et sont considérées comme des structures centrales, sur le plan opérationnel, qui « dominant l'espace de gestion du chômage des jeunes » (Zunigo, 2013, p. 31). Les missions locales (ML) constituent un terrain d'investigation fécond, permettant d'observer et d'analyser la « forme d'encadrement spécifique » (Mazouz, 2014, p. 31) qu'elles déploient en direction des jeunes, ou encore d'étudier les effets de dispositifs plus spécifiques tels que la garantie jeune<sup>4</sup> (Farvaque et Tuchsirer, 2018; Couronné et Sarfati, 2018).

---

<sup>1</sup> Le plan « 1 jeune, 1 solution » comporte trois mesures : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle (aides et compensations de charges pour les employeurs dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation par exemple); orientation et formation de 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir (formation qualifiante dans les secteurs du soin et de la santé par exemple); l'accompagnement de 300 000 jeunes éloignés de l'emploi dans des parcours d'insertion sur mesure.

<sup>2</sup> Le Revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenus variable en fonction de la composition du foyer. Il est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés.

<sup>3</sup> Il est entré en vigueur en France le 1<sup>er</sup> mars 2022 et proposera aux moins de 25 ans (ni en formation ni en emploi depuis plusieurs mois), une allocation allant jusqu'à 500 euros par mois en échange de 15 à 20 heures minimums par semaine de formation ou d'accompagnement.

<sup>4</sup> Le dispositif « garantie jeune » assure aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (*Not in Education, Employment or Training* [NEET]) une allocation d'un montant maximal de 497 euros par mois pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. Les usagers s'engagent à suivre un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) en ML. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

La recherche que je mène s'intéresse aux jeunes étiquetés comme invisibles et repérés comme tels par les professionnels des ML d'une région française. S'inscrivant dans le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), le projet « *repérer et mobiliser les publics invisibles* »<sup>5</sup> enjoint ces professionnels des ML à renouveler leurs modes d'action<sup>6</sup> pour capter et accompagner un public considéré comme « hors radars ».

## 2. Les jeunes invisibles : construction d'une catégorie et légitimation d'une politique de repérage

Depuis une dizaine d'années, l'émergence de catégories d'action publique telles que les NEET's (*Not in Education, Employment or Training*) ou plus récemment les « invisibles » est venue renouveler le débat portant sur l'insertion des jeunes. Mobilisée comme un indicateur d'évaluation des politiques d'éducation, d'emploi et d'insertion<sup>7</sup>, la catégorie NEET apparaît désormais incontournable. Si cette question a, depuis plusieurs décennies, suscité l'intérêt des sciences sociales (Dubar, 1999), l'introduction de ces nouvelles catégories transforme également les objets de recherche. Les travaux français (Bernot-Caboche, 2018) et québécois (Longo et Gallant, 2019) interrogent les contours de ces catégories et visent également à établir des comparaisons internationales (Guatieri, en cours).

En 2018, l'appel à projets national « Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux » est lancé. Ce projet expérimental, d'envergure nationale, se décline à des échelons régionaux, sous le pilotage des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)<sup>8</sup>. Face à une diminution des « primo-arrivants »<sup>9</sup> au sein des ML à la fin des années 2010, un acteur majeur de l'emploi et de la formation d'une région française (coordonnant et animant les missions locales du territoire) a répondu à cet appel à projets. L'impulsion d'un renouvellement des pratiques professionnelles en ML, et plus largement des politiques ciblant des jeunes en situation précaire (Rouilleau-Berger, 1993), est palpable. Il ne s'agirait plus uniquement d'accompagner les jeunes qui poussent les portes des ML, mais également d'« aller vers » eux, au plus près de leurs lieux de vie, pour les repérer et les mobiliser. La recherche concerne ici les jeunes dits mobilisés ou remobilisés<sup>10</sup>. Deux phases précèdent donc désormais l'accompagnement des jeunes par les professionnels des ML. La première, la phase de *repérage* consiste pour les professionnels à recueillir

<sup>5</sup> Appel à projets régional, « Investir dans vos compétences. Repérer et mobiliser les publics "invisibles" et en particulier les plus jeunes d'entre eux », ministère du Travail, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, date limite de dépôt des candidatures : 19 avril 2019, pour la première vague.

<sup>6</sup> Ces actions correspondent à des démarches proactives destinées à « aller vers » la personne dans son environnement. (Organisation d'un événement sportif couplé à un *job dating*, par exemple).

<sup>7</sup> Comme en attestent les multiples rapports (Eurofound, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques [Dares], Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire [INJEP].

<sup>8</sup> Anciennement Directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi [DIECCTE]).

<sup>9</sup> Les « primo-arrivants » correspondent aux jeunes qui viennent à la ML pour la première fois.

<sup>10</sup> Les jeunes remobilisés sont des jeunes déjà connus des ML, mais qui ont été « perdus de vue » depuis neuf mois au moins.

*a minima* un moyen de contact auprès des jeunes « captés » lors d'actions de repérage ou par le biais d'une orientation par un partenaire des ML. La seconde, la phase dite de *mobilisation*, débute par un premier échange plus formalisé entre le jeune et un conseiller.

Nous pourrions *a priori* considérer la mise en œuvre de cette politique publique de repérage et de mobilisation des jeunes comme une réponse à un problème social formulé en termes d'insertion professionnelle et sociale des jeunes NEETs, devenus la cible principale. La politique publique constituerait, en ce sens, une réponse adéquate permettant de résoudre le problème. Toutefois, il faut se prémunir de ce type d'« illusion fonctionnaliste » (Dubois, 2009, p. 6), réductrice et figurant parmi « les pièges fréquemment tendus à l'analyse » (Dubois, 2009, p. 6), dans la mesure où elle fait abstraction des enjeux qui ont conduit à la (re)formulation d'une question – ici celle de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes – en un problème public. En effet, en exposant les ML à la concurrence d'autres opérateurs (centres sociaux, associations, etc.) sur le « marché des invisibles », l'expérimentation de cette politique publique participe à reconfigurer « l'espace de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes » (Defacques-Croutelle, 2022, à paraître).

La mise en œuvre de la politique publique de repérage et de mobilisation donne une nouvelle dimension à la catégorie d'action publique « jeunes invisibles » comme en atteste cet extrait de l'appel à projets :

Une étude de la DARES, publiée en mars 2018, estime qu'en mars 2015, entre 230 000 et 330 000 jeunes de 16 à 25 ans NEETs peu diplômés sont « invisibles », c'est-à-dire non accompagnés par le service public de l'emploi, dont près d'un tiers souhaite pourtant accéder rapidement à l'emploi, tandis que les autres se trouvent en difficulté<sup>11</sup>.

Ainsi, les jeunes ne seraient plus uniquement NEETs certains d'entre eux seraient également invisibles. Les travaux de Bernot-Caboche (2018) ont montré comment la question des jeunes invisibles a progressivement été appréhendée sous l'angle des décrocheurs sortis du système scolaire (formation initiale) sans diplôme avant d'être comptabilisés sous la catégorie NEETs (en 2011) par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). Constituant une nouvelle cible, la catégorie d'action publique « jeunes invisibles » vient ici légitimer l'expérimentation d'une politique de repérage et de mobilisation.

### 3. Deux enquêtes pour mieux connaître les jeunes invisibles mobilisés

D'un point de vue sociologique, il est intéressant de caractériser ces jeunes : Qui sont-ils ? Comment se présentent-ils ? Comment et pourquoi adhèrent-ils ou échappent-ils aux institutions chargées de les accompagner ? Pour répondre à ces questions, deux enquêtes (une qualitative et une quantitative) sont en cours depuis mars 2020.

---

<sup>11</sup> Appel à projets régional, op.cit., p. 3.

### 3.1 Caractériser les jeunes invisibles

L'analyse des données quantitatives permet d'observer que les jeunes mobilisés par les professionnels des ML sont majoritairement issus des classes populaires (61,2 % sont enfants de pères ouvriers ou employés), les trois quarts d'entre eux disposent de ressources inférieures au seuil de pauvreté et le quart n'ont aucun diplôme<sup>12</sup>. Néanmoins, elle laisse dans l'ombre les processus qui conduisent les jeunes à adhérer ou à s'extraire des dispositifs proposés par les missions locales.

### 3.2 Saisir les ressorts de l'invisibilité

L'enquête qualitative s'est donc imposée pour tenter de mieux connaître les jeunes invisibles repérés et mobilisés par les missions locales et saisir les ressorts de l'invisibilité.

Contrairement à l'enquête quantitative menée dans 41 des 42 ML de la région, l'enquête qualitative se déploie dans six d'entre elles (sélectionnés au regard d'indicateurs particulièrement dégradés (taux de chômage, revenus moyens, etc.) et par une volonté de diversification des territoires ruraux/urbains).

Entre septembre et décembre 2020, 25 jeunes ont été sollicités par les professionnels des ML pour un entretien à ma demande. Quatorze d'entre eux ont accepté<sup>13</sup> de me rencontrer pour une présentation de cette recherche, moment important de l'enquête en sciences sociales. Afin de ne pas inquiéter les enquêtés, un certain nombre de termes (enquête, invisible, repérage) ont été bannis de la présentation, préférant ceux d'« étude » ou de « recherche ». Dans le même esprit, je me suis attachée à expliciter mon extériorité aux structures d'aide et d'accompagnement de manière à clarifier les termes de l'échange (Amsellem-Mainguy et Vuattoux, 2018). Pour gagner la confiance de ces jeunes, j'ai précisé que les rendez-vous pouvaient avoir lieu à l'extérieur de la structure, ou encore que l'acceptation ou le refus de participation à l'enquête n'aurait pas d'incidence sur l'accompagnement proposé par les ML. J'ai pris le temps de mettre en avant l'intérêt du parcours et de la parole de chacun, afin de contourner la « faible légitimité à la prise de parole » de certains jeunes (Demazière, 2008, p. 20). En mettant en avant les particularités du territoire – *ça ne se passe peut-être pas de la même manière pour vous que pour un jeune d'une autre ville* – et non celles des jeunes, plus stigmatisantes, j'ai veillé à les mettre plus à l'aise. Enquêter auprès des jeunes faisant l'expérience de situations précaires, de ruptures scolaires suppose de réfléchir à « la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que ce dernier ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations » (Blanchet et Gotman, 2015, p. 7). Tous les échanges ont commencé par une seule et même consigne : « Pouvez-vous me raconter votre arrivée à la mission locale? ». L'objectif était ensuite d'accompagner les jeunes enquêtés (par des relances)

<sup>12</sup> Viennent ensuite les diplômés du brevet des collèges (16,4 %) puis de CAP/BEP (15,9 %) et d'un baccalauréat professionnel (13 %). La part des diplômés d'un baccalauréat général est de 7,2 % ; 7,7 % bac techno ; 7,7 BTS, DUT ; 2,4 % diplôme universitaire ; 4,3 % autre diplôme.

<sup>13</sup> Je ne dispose pas de données permettant de caractériser les jeunes ayant refusé de me rencontrer.

à mettre en mots leur rapport à l'école, au travail, à la ML, à la famille et aux groupes de pairs.

À cette étape de la recherche, treize jeunes repérés et mobilisés par les professionnels de quatre missions locales ont accepté de participer. Les récits de vie de cinq jeunes repérés et mobilisés sont au cœur de cet article. Il s'agit ici des cinq jeunes avec lesquels des échanges répétés ont eu lieu et pour lesquels les entretiens sont les plus approfondis. J'ai échangé avec chacun des jeunes entre deux et quatre fois. Dix échanges ont été enregistrés et retranscrits intégralement par une tierce personne. Trois entretiens ont fait l'objet de prise de notes, certains ayant eu lieu dans la rue il n'était pas possible d'enregistrer.

L'analyse des entretiens et des récurrences dans leurs parcours montre que les jeunes tendent tous les cinq à s'accuser et s'excuser (Murard, 2002) en endossant différents statuts au cours de leurs récits. La présentation qu'ils livrent d'eux-mêmes permet de saisir les rapports qu'ils entretiennent avec les ML, et d'objectiver leur quête de reconnaissance sociale. Leurs récits, passés au crible de l'analyse thématique (Blanchet et Gotman, 2007) permet également de saisir les processus d'invisibilisation et leurs circulations dans les zones de l'espace social.

#### 4. Devenir visible : le coût de la mobilisation

*Qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire de ma vie?* (Tatiana, 21 ans). La question que se pose cette jeune femme cristallise les enjeux de l'étiquette invisible appliquée aux jeunes, cible de la politique de repérage et de mobilisation. Tatiana, comme les autres jeunes, doit répondre à cette injonction sociétale. Devenir visible, c'est apprendre à s'exposer et à se justifier. Les jeunes interviewés s'y emploient au cours de leurs récits, à commencer par Fabrice.

##### 4.1 Un bref passage par l'école de gendarmerie

Fabrice, 24 ans, a obtenu un baccalauréat professionnel *commerce* dit-il, à l'âge de 19 ans. Il connaît déjà la ML, à la suite d'une inscription quatre ans plus tôt, et fait donc partie des jeunes dits « remobilisés ». Cette seconde fois, Fabrice a été repéré par la ML par le biais d'un courrier envoyé à l'ensemble des jeunes nommés « perdus de vue » par les professionnels. Lors de son premier passage par la ML, on lui a proposé d'intégrer la garantie jeune. Fabrice accepte, mais ne s'y investit pas, puisqu'il réussit le concours d'entrée à l'école de gendarmerie. Au fil de son récit, Fabrice se présente tour à tour comme élève gendarme, puis comme élève *turbulent, mais pas insolent* qui deviendra bachelier. Bien qu'il ait réussi le concours d'entrée à l'école de gendarmerie, Fabrice est déclaré « inapte temporaire » : *J'ai dû faire du sport pour perdre un peu de poids, pour la Gendarmerie... c'est ce que j'ai fait. J'ai été déclaré apte.* Six mois plus tard, il intègre l'école de gendarmerie. Victime d'une chute quelques jours après son entrée, Fabrice est immobilisé trois semaines. Il demande sa réincorporation soumise à la validation d'une psychologue. C'est un refus. Fabrice ne comprend pas cette décision, mais se résigne : *Y'a pas de recours possible..., et pis, ça sert à rien de dire... Ils auront toujours raison.* Il endosse alors le statut de victime, victime de malchance, d'un accident venant



contrarier son rêve. Fils d'une mère agent d'accueil au sein d'une communauté de communes, et d'un père brancardier et pompier volontaire, Fabrice vit actuellement chez sa mère et ne perçoit, à cette période, aucun revenu. Il explique son attachement aux valeurs d'entraide, valeurs qui l'ont poussé à devenir gendarme :

*Comme il [son père] était pompier, j'ai toujours grandi dans ce... cette chose d'aider les autres, en fait... donc voilà, c'est pour ça que moi j'aime bien aider les autres aussi [...] Ben oui... pis, moi je suis comme ça... je veux dire, même si on me l'a pas directement transmis, je me suis forgé ce caractère de... de toujours aider quelqu'un dans le besoin si je peux, quoi.*

Le projet de devenir Gendarme a modifié son rapport à l'école et il explique son changement d'attitude entre le collège et le lycée par un *déclit* :

*Je crois que j'ai eu un déclit lorsque j'ai vu un gendarme qui m'a expliqué que pour être gendarme, fallait avoir le bac. Et c'est vraiment un truc dont je me souviens et qui m'a marqué... et du coup, je l'ai dans ma tête, je me suis dit : « Ben, je vais faire un bac et ensuite je passerai le concours de Gendarmerie » [...] c'était un gendarme... c'était un ami à mon père et je lui en avais parlé que je voulais peut-être aller là-dedans, étant donné que, ben... j'aime bien aider les gens, que je grandissais là-dedans.*

Fabrice se justifie à nouveau lorsqu'il se présente comme un élève qui

*s'est mis à travailler trop tard : en 3<sup>e</sup>, je crois que j'avais 9 de moyenne, donc... [...] ils m'avaient dit, les profs... qu'il fallait que... ben, que je travaille si je voulais avoir quelque chose... donc je m'étais mis à travailler, mais bien sûr, je m'y suis repris trop tard...*

Après s'être présenté comme victime d'une malchance puis s'être accusé d'avoir été un *élève turbulent*, Fabrice rend des comptes sur la période pendant laquelle il était invisible du service public de l'emploi et durant laquelle il sollicitait directement les employeurs :

*Je les appelais... à un moment, je les appelais tous les jours. Je leur ai parlé d'une entreprise que quelqu'un de mon quartier m'avait parlé... et je leur ai demandé s'ils recrutaient, mais ils m'ont dit qu'ils recrutaient que des gens avec expérience... Du coup, j'ai fait : « D'accord! » ... Pis je continuais de les appeler tous les jours, quoi.*

Le récit de Fabrice s'apparente à une « plaidoirie » (Murard, 2002, p. 123) au cours de laquelle il expose au chercheur les multiples démarches réalisées comme pour témoigner de son activation durant sa période d'invisibilité. Fabrice se décourage face aux multiples refus des employeurs qu'il a démarchés et expérimente la dureté du marché du travail sur lequel règne la concurrence :

*On a besoin de travailler, mais j'ai l'impression qu'on est des... j'aime pas passer pour quelqu'un dont... où on peut dire non... pis, de toute façon si on t'a pas toi, on en aura un autre. Donc, voilà... débarrasse de là, pis allez... pis laissez-nous tranquilles, quoi.*

Il n'en dit pas davantage sur cette période qui prend fin pour lui avec un repérage des professionnels de la ML qui le contacte : *Enfin cette année, oui... j'ai reçu la lettre pour, euh... qui me disait comme quoi j'étais un ancien inscrit qui donnait plus de nouvelles, en gros... et qu'elle voulait me revoir pour savoir ce que je devenais.* Fabrice ajoute que cette sollicitation tombait à pic puisqu'il cherchait à reprendre contact avec les professionnels de la ML : *Oui, mais je savais pas comment faire... enfin, le numéro de téléphone, où appeler, tout ça... et genre c'est arrivé pile au bon moment... au moment où je cherchais à les recontacter.*

Une fois de plus, Fabrice cherche à se justifier, à montrer qu'il a fait, ou a cherché à *faire, quelque chose de sa vie.* En endossant les statuts d'élève gendarme, d'élève turbulent, de jeune en recherche active d'emploi au cours de son récit, Fabrice utilise une stratégie de présentation de soi visant à administrer au chercheur la preuve de son activation.

Tout comme Fabrice, Carmela va chercher à prouver sa bonne volonté en matière d'insertion professionnelle.

#### **4.2 Devenir cuisinière : un projet en suspens**

Carmela est une jeune femme de 18 ans, issue d'une famille de cinq enfants, quatrième rang dans la fratrie. Son père exerçait en contrat à durée déterminée (CDD) dans une scierie et sa mère était mère au foyer. Elle vit toujours avec son père et ne perçoit aucun revenu au moment de notre première rencontre. Lorsqu'elle évoque sa trajectoire résidentielle, Carmela revient sur les amis qu'elle a côtoyés à différentes périodes et se présente comme coupable de différentes petites bêtises (chercher à échapper aux gendarmes après être montée sur le toit de la poste, importuner le voisinage, etc.).

Son projet est de devenir cuisinière. En fin de 3<sup>e</sup>, alors qu'elle a *une moyenne entre 13 et 14 [...] jamais eu de conseil de discipline [...] [et] un brevet avec mention*, Carmela, qui se présente comme bonne élève, constitue un dossier en vue d'intégrer une formation en cuisine, dans un lycée à 70 km de son domicile actuel, situé en zone rurale. Carmela déclare n'avoir jamais rencontré le conseiller d'orientation trop *occupé avec d'autres troisièmes en difficulté*. C'est le conseiller principal d'éducation (CPE) du collègue qui la conseille :

*Et du coup, c'était mon CPE qui faisait un peu de tout parce que... moi, j crois que... pratiquement toute la 1<sup>re</sup> année, j'pensais que c'était le Directeur... parce que l' Directeur on l'voyait, mais le CPE il était vraiment partout. Et il fait : « Si tu veux... y a un bon lycée de cuisine et je pense... avec tes moyennes et ton... et ta... discipline... tu pourrais y accéder ».*

Carmela prépare un dossier et reçoit une réponse positive. Se pose alors pour elle la question des déplacements entre son domicile et le lycée situé à 70 km. Carmela prévoit de résider en internat et se renseigne sur les trajets en train. Les différentes correspondances ne permettaient pas à Carmela de faire les trajets. Cette dernière regrette de n'avoir pu intégrer cette formation :

*la cuisine donc euh... et c'était... quand vous sortez de là, euh... des trois ans de... c'est obligé que vous avez un emploi. Elle souligne avec amertume : Du coup euh... j'avais déjà mon uniforme, mon... mes tenues de cuisine... euh, ma mallette de couteaux... mes livres... j'ai... j'étais toute prête à y aller... et après on s'est rendu compte qu'en fait que non, je pourrai pas y aller.*

L'établissement scolaire n'a pas non plus été en mesure de trouver de solution.

À la suite de cela, Carmela ne se décourage pas et cherche un autre CAP, mais la galère ne s'arrête pas là :

*Après, on avait voulu chercher un CAP, mais c'est pareil... pour les transports, c'est pareil, c'était un peu... un peu galère et euh... après on a voulu voir un CAP euh... restauration en... en... comment ça s'appelle... à domicile [...] Et là, la santé de ma mère s'est un peu dégradée... du coup on a... j'ai stoppé mes recherches, là.*

Comme Fabrice, elle se résigne et abandonne temporairement son projet de devenir cuisinière. Le décès de sa mère et le temps du deuil expliquent le maintien à distance de Carmela avec le service public de l'emploi. Elle raconte l'annulation de certains rendez-vous à la ML en raison des problèmes de santé rencontrés par sa mère, puis son décès : *Et après je l'ai rappelée pour un rendez-vous quand tout était fini... toutes les paperasses et tout.*

Lorsqu'elle honore le premier rendez-vous à la ML, Carmela expose son projet professionnel : devenir cuisinière. Celui-ci se trouve de nouveau rapidement contrarié par la fermeture des restaurants, à la suite de la situation sanitaire exceptionnelle<sup>14</sup> :

*Le monsieur pour l'alternance, qui m'a tout expliqué, mais qui m'a dit qu'il fallait attendre... à cause du Covid, surtout que j'veux être en cuisine... disons que là je trouverai pas de... lieu de stage... parce que tout est fermé, euh... Ou tout, euh... à l'époque allait être fermé... mais maintenant on sait que tout est fermé, fermé... du coup il m'a dit d'attendre... attendre... attendre... Et du coup, j'avais déjà mon rendez-vous avec la formation.*

Qu'ils se présentent comme élève turbulent (Fabrice) ou comme bonne élève (Carmela), les deux jeunes mobilisés retracent, au cours de leurs récits, l'évolution de leurs projets professionnels contrariés. Pour Fabrice, victime de malchance, comme pour Carmela,

---

<sup>14</sup> Épidémie de Covid-19.

victime de problème de mobilité, il s'agit ici de (se) justifier (sur) la position sociale qu'ils occupent : celle définie par les trois « ni » (en emploi, en études, en formation) (Couronné et Sarfati, 2018) face au chercheur.

L'avortement de leurs projets professionnels respectifs a entraîné Fabrice et Carmela vers une zone d'invisibilité pour le service public de l'emploi. Cette période prend fin pour Fabrice lorsqu'il est « repéré » par une professionnelle de la ML via l'envoi d'un courrier aux « perdus de vue ». Pour Carmela, c'est après avoir réglé les démarches administratives liées au décès de sa mère qu'elle pousse les portes de la ML. Quelques semaines plus tard, ils ont tous deux intégré une formation, en passant tout d'abord par la garantie jeune pour Fabrice.

À la suite d'une période d'immersion dans une enseigne de la grande distribution, Fabrice se voit proposer un contrat de professionnalisation en vue de l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle – employé de commerce –, qu'il signe un mois plus tard. Ses seuls échanges avec les professionnels de la ML se limitent désormais à l'envoi mensuel de ses fiches de paie, qui dispense la ML du versement de l'allocation de la garantie jeune. Fabrice qui n'envisageait pas un retour sur les bancs de l'école, ce contrat lui convient. Pour lui, avoir 24 ans, c'est devoir se bouger :

*T'as 24 ans, faut quand même se bouger quoi... je vais pas rester sans rien faire, j'ai pas envie d'être un assisté [et se bouger signifie travailler]. À 24 ans si on n'a pas de travail et qu'on fait rien, on doit trouver un travail, on doit pas retourner à l'école... je pense... je pense, en tout cas, je veux dire... à 24 ans on doit avoir, je sais pas... la réflexion sur soi-même de se dire : « Bon, je fais quoi ».*

Lors d'un entretien, Fabrice expose les différentes tâches qu'il réalise. Il passe de rayon en rayon pour prêter main-forte aux employés qui en ont besoin, sur ordre de celui qu'il appelle *son manager*. Il accepte toutes les modifications de planning de dernières minutes, en soulignant que cela ne le dérange pas : *je n'ai rien d'autre à faire*, dit-il. Son contrat prendra fin avant l'été. Il s'est renseigné pour travailler dans cette grande surface durant la période estivale, ce qui sera impossible déclare-t-il en raison d'un délai de carence obligatoire à la suite de son contrat de professionnalisation.

Carmela a, quant à elle, intégré la formation *dynamique vers l'emploi* durant sept mois, qui comprend quatre périodes de stage obligatoire, de 15 jours chacune. Pénalisée par des restrictions sanitaires qui l'empêchent de faire un stage en cuisine, Carmela se rabat sur un stage en boucherie-charcuterie. Lors de son premier stage dans une charcuterie située dans un village à 10 km de son domicile, Carmela s'est retrouvée *à la plonge* et au nettoyage des locaux pendant les quinze jours.

L'entrée de Fabrice et Carmela dans ces deux types de formation a fait de ces jeunes invisibles des jeunes visibles, mobilisés puis accompagnés. Pour ces jeunes, devenir visible a un coût : celui de la justification, comme en témoignent Fabrice et Carmela dans leurs récits de vie. S'y ajoute celui du « deuil des grands métiers » (Zunigo, 2010), gendarme pour Fabrice et cuisinière pour Carmela. Leurs expériences professionnelles dans le cadre de contrat de professionnalisation ou de stages les ont également

conduits à expérimenter la précarité, la flexibilité et le « sale boulot » (Lhuillier, 2005, p. 73). Devenir visible pour Fabrice et Carmela a engendré une fermeture des « possibles professionnels » (Zunigo, 2010, p. 67) sans qu'ils ne puissent échapper aux « emplois les plus précaires et statutairement dominés » (Zunigo, 2010, p. 70).

Tous ne sont pas prêts à assumer le coût de la mise en visibilité et vont rester « sur le fil ». En faisant usage de la ML de manière discontinue, d'autres jeunes cherchent en parallèle à préserver les supports dont ils disposent sans l'intervention des professionnels des missions locales.

Parler de support dans ce sens, c'est parler de « ressources », ou de « capitaux » au sens de Bourdieu; c'est la capacité de disposer de réserves qui peuvent être de type relationnel, culturel, économique, etc., et qui sont les assises sur lesquelles peut s'appuyer la possibilité de développer des stratégies individuelles. (Castel et Haroche, 2001, p. 30)

Les stratégies individuelles développées par les jeunes invisibles « sur le fil » leur permettent de résister à l'entreprise de disciplinarisation (Mazouz, 2014, p. 33) mise en œuvre à leur égard comme le montrent les récits de Lucie, Corentin et Jérémy.

## 5. Ni visibles ni invisibles : des jeunes vulnérables

L'ensemble des jeunes étiquetés comme invisibles n'adhère pas aux propositions formulées par les professionnels des missions locales, sans pour autant les rejeter explicitement. Ils fréquentent la ML de manière discontinue et cherchent à s'en expliquer.

### 5.1 De la difficulté d'échapper à l'assignation d'un rôle genré

Lucie, 23 ans, se présente au cours de son récit comme étant fille de parents alcooliques et toxicomanes, élève violente et enfant placée. Elle a obtenu un baccalauréat ASSP (accompagnement, soins et services à la Personne) en 2015. Lucie a intégré une garantie jeune trois ans plus tôt; elle fait donc partie des jeunes « remobilisés » : *C'est ma voisine d'en haut qui m'a dit que son fils a fait ça. Je ne connaissais pas*, elle ajoute : *En fait, on a le droit à plein d'aides, mais on ne le sait pas, justement pour pas qu'on les réclame*. Lucie vit actuellement avec son beau-père et sa demi-sœur dans un appartement d'un quartier classé sensible et perçoit l'allocation de retour à l'emploi (ARE).

Lucie n'a pas connu son père biologique. C'est un homme d'affaires qui *n'a pas voulu de moi*, dit-elle. Lucie livre quelques éléments relatifs à la trajectoire de sa mère avec qui elle a vécu quelque temps à la rue :

*Elle était serveuse. [...] Chez elle, elle n'allait pas à l'école, sa mère lui disait de s'occuper des gosses, de ses demi-frères, elle en a eu marre. Elle a vécu dans la rue 5-6 ans... Elle s'est fait des potes. Elle a fait des mauvais choix aussi, elle était dans la came, etc. Elle se piquait, tout ça.*

Sa mère rencontre ensuite son dernier conjoint que Lucie considère comme son père. Le couple est engagé dans des consommations d'alcool et de produits stupéfiants.

Lucie est placée en famille d'accueil de l'âge de 10 à 17 ans, au sein de laquelle Lucie dit avoir appris à mieux se comporter :

*Je ne sais pas comment j'aurais fini si je n'avais pas été placée. Avant, je mettais les profs à bout, je voulais me faire remarquer, je cherchais à faire rire la classe [...] En primaire, je frappais les gens au collège, ce n'était pas pareil, j'étais toute timide. Maintenant je ne ferai plus ça du tout. J'aime pas le conflit.*

Le placement a fait d'elle quelqu'un de plus docile et plus adapté au système scolaire. Contrairement à sa sœur qui n'a pas souhaité revenir rapidement auprès de ses parents biologiques, Lucie a demandé à l'âge de 17 ans et demi à réintégrer le foyer familial. Sa mère décède alors qu'elle a 21 ans. En évoquant cet événement familial, elle rappelle les tâches que sa mère accomplissait : faire les courses, s'occuper des papiers administratifs, sortir le chien, faire le ménage, etc. Lucie vit désormais seule avec son beau-père (qu'elle nomme son père) et sa demi-sœur (qu'elle nomme sa sœur). Depuis le décès de sa mère, Lucie joue symboliquement son rôle dans le foyer. C'est à elle que revient la gestion de la sphère domestique, « ces activités à la limite du ménager, du sanitaire, du social et de l'éducatif, que l'on désigne sous le terme de *care*, les qualités dites féminines, développées et mises en œuvre d'abord dans le domaine familial ou privé » (Cresson et Gadrey, 2004, p. 26) au regard de son statut de femme désormais la plus âgée du foyer. Contrainte de reproduire une division sexuée du travail au sein de la famille, l'évolution de la situation de son père l'assigne d'autant plus à ce rôle genré. À la suite d'un accident vasculaire cérébral, son père perçoit l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Auparavant, il a fait *plein de petits boulots (espaces verts, maçonnerie, etc.)*. Elle raconte son quotidien à ses côtés :

*Au début, c'était dur. J'ai peur de lui un peu quand même, car il crie et j'aime pas quand on me crie dessus. [...] Il gueule quand je sors avec des amis. [...] Je reste à la maison. Il a peur que je l'abandonne et se repose sur moi. [...] Je peux pas partir et le laisser, je me sentirai mal. Je fais exactement comme lui il veut [...] Je veux partir avant ma sœur, car je sais que si ma sœur elle s'en va après je n'oserai plus partir [...] Quand je partirai, je ne me sentirai pas bien, ça fait deux ans, je me suis habituée.*

« Le travail du *care*, traditionnellement assigné aux femmes dans le cadre familial » (Cresson et Gadrey, 2004, p. 26) qu'elle assure depuis le décès de sa mère, retient Lucie au domicile familial. Elle tient un discours ambivalent sur un éventuel départ. Pour le moment, l'absence d'emploi stable l'en empêche. Lucie a travaillé 10 mois dans une usine de conditionnement de la ville. Elle déclare *avoir été virée, car elle discutait trop [...] ils ont leur tête*. Elle n'a pas retravaillé depuis et perçoit l'allocation chômage (ARE) d'un montant d'environ 900 euros, et ce, jusqu'à la fin de l'année. Au début de l'automne, elle a pour projet d'intégrer l'école d'aide-soignante. Ses rendez-vous avec la ML ont lieu une fois par mois. Lucie a suivi une formation de trois jours pour préparer le dossier en vue d'intégrer l'école d'aide-soignante, mais n'a pas été retenue et classée 28<sup>e</sup> sur la

liste complémentaire : *Je m'en doutais [...] je vais repartir dans le conditionnement* déclare-t-elle. Les trois jours de préparation l'ont aidée à rédiger un curriculum vitae, une lettre de motivation et la rédaction d'un texte, portant sur sa situation professionnelle : *Heureusement que je l'ai fait, car les dossiers, je sais pas faire. C'est compliqué d'écrire deux pages. Je ne sais pas faire des textes, former des trucs. C'est une meuf qui a un master en littérature qui nous a aidés.* Elle n'abandonne pas pour autant son projet et souligne qu'elle souhaite dans un premier temps être auxiliaire de vie, pour *faire petit à petit*. Aux dernières nouvelles, Lucie a oublié son rendez-vous à la ML; c'était la période durant laquelle elle effectuait des gardes de nuit en remplacement dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il s'agissait d'une expérience de courte durée qu'elle a appréciée; elle déclare que *ça s'est bien passé*, mais qu'ils n'ont plus besoin d'elle pour le moment. La fin de son indemnisation ARE approche; le Pôle emploi lui propose de remplir un dossier de demande d'allocation de solidarité spécifique (ASS), mais elle ne pense pas être éligible au vu de ce que lui a dit la conseillère. Il lui faut donc remplir le dossier ASS pour obtenir un refus, justifiant le recours à d'autres aides. D'ici là, Lucie attend l'appel de l'agence d'intérim. En début d'année, elle est de nouveau intérimaire dans une usine de conditionnement de nourriture de la ville : un contrat d'une semaine.

Lucie navigue entre les propositions de formation pour se présenter au concours d'aide-soignante, les différentes aides et allocations qu'elle ne connaît pas toujours, les missions ponctuelles en usine et le rôle de maîtresse de maison, qu'elle a investi dans la sphère domestique, et dont elle peine à se défaire. Elle ne fuit pas la ML, mais oublie régulièrement les rendez-vous et s'en explique. Lucie n'a pas encore fait le deuil du métier d'aide-soignante. Elle multiplie les missions ponctuelles qui ne durent parfois qu'une journée ou deux. Lucie est « sur le fil »; le lien avec la ML est fragile. Son usage de la ML, institution qu'elle ne fuit ni ne décrie, est discontinu.

C'est également le cas de Corentin, 23 ans qui, tient en revanche un discours plus péjoratif vis-à-vis de la ML.

### ***5.2 Au jour le jour, heure par heure : un intérimaire flexible.***

Le rapport de Corentin, 23 ans, aux institutions se manifeste par une conduite d'évitement et de fuite à l'égard des professionnels qui l'accompagnent. Il procède de la même manière avec moi lorsque je cherche à lui proposer un entretien. Il livre néanmoins un certain nombre d'éléments relatif à sa trajectoire<sup>15</sup>. Le recueil des récits des jeunes s'inscrit en effet ici dans le cadre d'une relation d'enquête qu'il convient de construire et d'entretenir, et ce, d'autant plus lorsque l'on enquête auprès d'« acteurs faibles » (Payet, Rostaing et Giuliani, 2010).

Corentin est un jeune « remobilisé ». En effet, il a déjà expérimenté la garantie jeune trois ans plus tôt. Il se présente comme victime d'un système d'accompagnement qui, selon lui, ne l'aide pas. Corentin explique qu'il est *déjà passé par la garantie jeune* deux ans plus tôt et souligne : *Les ateliers de la mission locale, ça ne m'intéresse plus, je*

---

<sup>15</sup> Prise de notes sans enregistrement.

*ne vais pas écouter ce que j'ai déjà entendu.* Il m'explique qu'on ne le connaît pas, que sa conseillère commence toujours l'entretien par *alors je vais reprendre ton dossier.* Il dit très clairement : *Elle ne se souvient pas de moi;* il déclare se sentir dans l'obligation, à chacun des rendez-vous, de *lui redire tout ce que j'ai déjà dit la fois d'avant,* puis *c'est la fin du rendez-vous et j'ai pas avancé.* Il ajoute : *Elle devrait relire mon dossier avant que j'arrive normalement.* C'est pourquoi Corentin explique qu'il privilégie les appels des agences d'intérim aux rendez-vous avec la ML.

Corentin a, pour le moment, refusé l'entretien enregistré. Il m'explique que *rester assis 2 h sur une chaise dans une salle n'est pas son truc,* qu'il ne pourrait probablement pas être présent aux rendez-vous que je lui fixerai. Le temps de ces échanges, Corentin regarde à plusieurs reprises son téléphone portable et souligne qu'il peut être appelé à tout moment par l'agence d'intérim auprès de laquelle il est inscrit, pour une mission *au pied levé,* dans l'une des usines locales. Il paraît en alerte permanente, pour répondre à un éventuel appel. Corentin parle de manière enthousiaste du travail qu'il réalise au sein de ces nombreuses entreprises. Il illustre ses propos avec plusieurs photographies sur son téléphone portable, prises dans les différentes entreprises. Il explique ensuite comment les agences d'intérim le contactent, par le biais d'une application, me montrant sur son téléphone sa dernière mission en précisant : *On peut me prévenir 2 h avant, y'a l'heure de début de mission (00 h), mais pas l'heure de la fin de mission.*

Son récit met en exergue la disponibilité et la flexibilité dont doivent faire preuve les intérimaires en ce qui a trait aux propositions qui leur sont faites, jour après jour, heure par heure. Il insiste sur le fait qu'il se rend toujours disponible pour ces missions, qu'il privilégie à toute autre proposition, y compris un rendez-vous à la ML : *Il faut être dispo tout de suite, et je ne peux pas laisser les collègues dans la panade, quand ils ont besoin, c'est tout de suite.* Si Corentin se livre avec enthousiasme sur ses activités professionnelles, il en est tout autrement concernant son rapport à l'institution scolaire sur lequel il ne s'étend pas en soulignant *je n'ai jamais aimé ça* [l'école].

Les échanges avec Lucie et Corentin permettent de saisir que ces deux jeunes ne sont ni visibles ni invisibles, ou encore, ni mobilisés ni démobilisés. Ils cherchent à préserver les supports (Castel et Haroche, 2001) qu'ils détiennent et développent des stratégies les conduisant à naviguer dans une zone de l'espace social qualifiée de « zone de vulnérabilité » (Castel, 1995). Tous deux peinent à remonter les axes de l'intégration par le travail. La précarité de leurs emplois, au jour le jour, voire heure par heure, les maintiennent dans cette zone de l'espace social. Leur phase de *mobilisation* s'éternise et les propositions du service public de l'emploi les satisfont peu ou de manière ponctuelle. Ils manquent tous les deux régulièrement les rendez-vous fixés par les conseillers tout en cherchant ensuite à se justifier auprès d'eux quelque temps plus tard : une mission d'intérim s'est présentée, un beau-père qui avait un rendez-vous médical, etc. Leurs points communs? Il s'agit de jeunes remobilisés qui ont déjà expérimenté la ML.

L'exemple de Corentin est, à cet égard, le plus saisissant; même s'il doit faire preuve de disponibilité et de flexibilité, il trouve plus d'avantages et de rétributions immédiates dans les propositions des agences d'intérim, que dans les propositions faites par la ML.



Corentin connaît les astuces pour récupérer des denrées alimentaires lors de ses différentes missions. Vivant avec sa mère (mère au foyer) et ses deux sœurs, il se rend donc disponible pour ces missions ponctuelles synonymes de rentrées financières, mais aussi de ressources lui permettant d'améliorer le quotidien, et ce, dans l'immédiat. Corentin n'évoque jamais sa situation d'intérimaire en termes de précarité, mais en parle plutôt en termes d'occasion à saisir, même si cela le conduit à se rendre disponible coûte que coûte. Cette situation lui procure des revenus variables et aléatoires. L'accompagnement proposé par la ML lui paraît plus abstrait : il n'y croit pas, il n'y croit plus. Les propositions des professionnels lui confèrent moins de reconnaissance symbolique que celle produite par sa volonté de ne pas « laisser les collègues dans la panade ».

Toutefois, les supports leur permettant de se tenir à distance des aides proposées sont de nature différente. Corentin, le jeune homme se replie sur le travail, en endossant le rôle d'un intérimaire très flexible, et Lucie, la jeune femme sur la famille endosse le rôle genré de la maîtresse de maison en se repliant sur les activités de *care* (Cresson et Gadrey, 2004, p. 26). Les respects des normes de genre<sup>16</sup> par ces deux jeunes participent ici à expliquer les processus d'invisibilisation observés.

Pour d'autres jeunes, la mise en visibilité sera de très courte durée. C'est le cas de Jérémie qui, lui, navigue à proximité de la zone de désaffiliation (Castel, 1995).

## 6. Décrocheur, enfant de la rue et trafiquant : des supports qui s'effritent

Jérémie est le plus jeune des jeunes interrogés. Jérémie refuse quasi instantanément l'entreprise de disciplinarisation mise en œuvre à son égard. Repéré par un professionnel de la ML au début de l'année 2020, dans le cadre d'un partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Jérémie ne restera mobilisé que quelques semaines. Dès le deuxième entretien, il émet le souhait de me rencontrer à l'extérieur des locaux, car il ne se rend plus aux rendez-vous fixés par le professionnel de la ML. Il me déclare lors d'un échange téléphonique avoir *eu une galère* et me précise *je t'expliquerai*. Son parcours, marqué par des ruptures – avec ses parents biologiques, son passage en famille d'accueil, l'école –, le conduit à tenir un discours ambivalent concernant les institutions. Son récit est ponctué d'allers-retours entre un statut de victime (de violences familiales) et un statut de coupable (décrocheur, violent, trafiquant, fiché « S »<sup>17</sup>).

Son discours oscille entre méfiance, défiance et confiance au sujet des professionnels qui interviennent tout au long de son parcours scolaire, familial ou encore pénal. Dès notre premier échange, Jérémie tient un double discours à propos des professionnels de la ML; il fait d'abord part d'une réticence à venir aux rendez-vous, puis souligne y trouver un intérêt. Par ses dires, Jérémie exprime l'évolution de sa posture vis-à-vis de l'institution. Il fréquente la ML depuis *deux mois, trois peut-être*. Il explique qu'il avait

<sup>16</sup> Il s'agit ici d'une piste d'analyse qui sera creusée dans le cadre de la poursuite de cette recherche.

<sup>17</sup> Fiche signalétique concernant une personne soupçonnée de visées terroristes pouvant menacer la sûreté de l'État.

déjà entendu parler de la ML et avoue : *Au début, je n'étais pas trop pour. Néanmoins, au fil du temps, ça va... j'aime bien, ça aide quand même [...]. On m'a aidé sur beaucoup de choses, les lettres de motivation, les CV, la posture, la façon de parler en entretien au cas où y avait une embauche.*

Faisant suite à mes relances, Jérémie explicite ce qu'il entend par *posture* : *Au début, j'arrivais comme ça, j'm'en foutais... j'parlais mal... mais après on m'a appris à bien parler, des trucs comme ça... à bien m'comporter, à m'tenir, même bien me poser, et ça ... ça grâce à des gens...* Il explique également qu'il lui a fallu du temps pour avoir un *peu confiance* et comprendre que le champ d'intervention de la ML ne se limitait pas à un retour sur les bancs de l'école : *J'aimais pas trop parce que c'est peut-être un truc pour les jeunes, mais... enfin j'sais pas... on m'avait dit que c'était par rapport à l'école, des trucs comme ça... on m'parlait d'école, que tu... qu'on devait retourner en cours, des trucs comme ça... moi, j'ai pas voulu.* Les rendez-vous au sein de la ML semblent avoir modifié sa perception de la structure : *Y'a pas de cours, c'est des formations, des projets... un avenir qui est construit avec nous, du coup.* Puis, au cours de notre premier échange, Jérémie devient de plus en plus critique au sujet des propositions formulées par la ML :

*//[le référent] croit que j'ai besoin... mais moi, j'en veux pas... en plus, il sait très bien... enfin... Ouais, enfin lui il demande des aides... enfin les aides y vont revenir à mes parents... pas à moi... moi j'm'en fous, moi... Donc, il va m'les donner à moi... moi, j'vais les donner à mes parents. Moi, j'ai ce qu'y faut pour moi... moi, il m'faut un truc j'vais l'chercher... il m'faut ça, j'vais l'chercher... Non, non, j'ai pas besoin... moi, j'ai besoin de rien.*

Jérémie revendique une identité d'individu pleinement déviant (Becker, 1963, p. 43) en se présentant à moi comme trafiquant, suivi par la PJJ, et fiché « S ». L'ambivalence de son discours à l'égard des professionnels qui suivent son parcours (éducateur PJJ, référent-repérage de la ML, magistrat) révèle la nature des rapports entretenus par Jérémie avec les institutions : il refuse, se méfie, finit par accepter, puis entrevoit le potentiel à tirer de la situation. En toute fin d'entretien, il confiera que la seule chose qu'il attend de la ML est de pouvoir se servir des connaissances du professionnel de la ML, ayant précédemment exercé à la PJJ, en matière de justice pénale. Quelques semaines plus tard, je le retrouve dans la rue. Il m'explique alors avoir été exclu du domicile familial. Suivant sa demande, notre rencontre a lieu en dehors de la ML. Il a peur, dit-il, que le référent-repérage alerte l'Aide sociale à l'enfance (ASE), la PJJ, ou toute autre institution de contrôle. Il préfère se débrouiller seul. Après avoir passé deux nuits dans un garage de la ville avec son frère âgé de 21 ans, lui aussi exclu du domicile familial, les deux jeunes hommes trouveront refuge chez un oncle. Jérémie est en alerte permanente. Nous quittons, à sa demande, le parc dans lequel nous nous étions arrêtés un instant : *Trop proche des caméras* [de vidéosurveillance de la ville] déclare-t-il. Jérémie ne parvient pas à s'asseoir, même pour manger le sandwich que nous avons acheté. Jérémie me parle du référent-repérage de la ML devenu *bizarre* et qui *a trop pris la confiance* selon lui. La mise à distance de Jérémie avec l'institution scolaire, intervenue

très tôt dans son parcours (à l'âge de 12 ans), se rejoue sans cesse; Jérémy ne fait plus confiance aux institutions et tient un discours ambivalent, entre méfiance et défiance, au sujet des professionnels qui interviennent auprès de lui. Il évoque d'ailleurs un *ras-le-bol*, celui d'être toujours suivi, par l'ASE, par la PJJ, par la ML. Il se confie alors davantage sur sa situation familiale. Son père est violent avec les garçons de la fratrie. Il leur demande sans cesse de l'argent lorsqu'il sait qu'ils en ont. Jérémy exprime son refus d'une aide financière proposée par la ML qui lui, serait, dit-il, immédiatement reprise par ses parents, tous deux bénéficiaires de minimas sociaux et qui *ne travailleraient pas*, même en l'absence de problème de santé. Lorsqu'il évoque sa situation familiale, Jérémy semble mal à l'aise et il lui faut rapidement restaurer son statut de déviant en me racontant, juste après, comment il a été « fiché S » à la suite d'un règlement de compte dans une  *cité du coin* . Jérémy peine à remonter l'axe de l'insertion dans le lien social; les liens familiaux sont fragiles, ce qu'il cherche d'ailleurs à compenser avec son statut de « tête de réseau » d'un trafic. Chaque dispute, chaque fugue, chaque exclusion du domicile familial viennent effriter davantage ses supports, le rapprochant chaque fois un peu plus de la zone de désaffiliation.

Le récit de Jérémy met en question la notion même d'invisibilité. Suivi par l'ASE, puis par la PJJ, Jérémy a déjà une longue histoire avec les institutions en dépit de son jeune âge (17 ans). Il est visible de nombreuses institutions, hormis le service public de l'emploi. Les attentes de la ML ont peu de sens pour ce jeune qui exprime un *ras-le-bol* de ces différents suivis. Son récit nous permet de mieux comprendre comment il va à nouveau se rendre invisible aux yeux de service public de l'emploi. Effrayé à l'idée d'être à nouveau repéré à la suite de son expulsion du domicile familial, Jérémy ne veut plus pousser la porte de la ML qu'il ne considère pas comme une structure d'aide et devient même pour lui un espace de prises de risques.

### **7. « Bon élève », « sur le fil », « hors-jeu » : trois figures du jeune invisible mobilisé**

Les stratégies de présentation de soi qu'utilisent les jeunes invisibles en multipliant les statuts endossés au cours de leurs récits (mauvais ou bon élève, enfant violent ou docile, orpheline, intérimaire, trafiquant, etc.) permettent d'éclairer les rapports au travail et à la famille de ces jeunes aux trajectoires différenciées. L'investissement dans un rôle genré permet également d'observer des rapports différenciés à la ML.

Trois figures du jeune invisible mobilisé émergent de l'analyse des récits :

La première, celle du « bon élève » de la ML, qui fait preuve d'un rapport normé aux attentes institutionnelles. Pour se mettre en conformité avec l'injonction à l'activation qui leur est faite, ils doivent pour certains d'entre eux « faire le deuil d'un grand métier ».

La deuxième est celle du jeune « sur le fil ». Sans refuser explicitement les propositions des professionnelles des ML, les jeunes se maintiennent à distance de la structure, la fréquentent de manière discontinue, oublient les rendez-vous, puis reviennent en s'excusant. Leurs récits de vie permettent de montrer que ces jeunes individus disposent de supports leur permettant de « tenir debout »; les jeunes ménagent leurs supports préexistants tout en tentant de répondre aux attentes institutionnelles. Ils développent alors des stratégies les conduisant à naviguer dans une zone qualifiée de

zone de vulnérabilité (Castel, 1995), peinant à remonter les axes de l'intégration par le travail. La précarité de leurs emplois, au jour le jour, heure par heure, les maintient dans cette zone de l'espace social.

Troisième et dernière figure : celle du jeune « hors-jeu ». Leur repérage et leur mobilisation sont de très courte durée. S'ils affichent une adhésion de façade aux propositions des professionnels, très vite ils dévoilent des stratégies d'usage de la ML. Les éléments livrés sur leurs trajectoires permettent de saisir des processus qui les conduisent à s'approcher à de multiples reprises de la zone de désaffiliation (Castel, 1995). Les liens familiaux sont distendus. Très éloignés du monde du travail, ces jeunes se construisent un univers de consolation en se repliant parfois sur des activités illicites qui leur confèrent un statut (trafiquant par exemple) parfois revendiqué.

## 8. Conclusion

L'analyse de ces récits invite à appréhender la notion d'invisibilité sous l'angle d'un processus plutôt que d'un état. Elle permet de mettre en exergue la diversité des trajectoires et des rapports aux institutions (famille, travail, école) des jeunes pourtant réunis sous une même étiquette. Les invisibles, comme les NEETS, constituent alors une catégorie controversée (Longo et Gallant, 2019) : pas plus qu'il n'existe d'exclus (Castel, 1995) il n'existe d'invisibles, au-delà d'une catégorie d'action publique.

L'analyse des récits de certains d'entre eux met à mal le présupposé selon lequel les invisibles seraient inemployables. Leurs rapports au travail montrent qu'ils ont intégré les « exigences accrues de compétitivité, de concurrence, de personnalisation des tâches, d'adaptation au changement, de mobilité... » (Castel, 2009, pp 232-233). Au-delà de la compréhension des mécanismes qui participent à maintenir à distance les jeunes du service public de l'emploi, ce sont les navigations des jeunes dans l'espace social qui nous sont données à voir, en particulier dans les zones de vulnérabilités et de désaffiliation. L'enquête qualitative met en lumière une pluralité de rapports aux institutions qui sont laissés dans l'ombre par l'enquête quantitative. L'intérêt de l'enquête qualitative réside également ici dans son caractère longitudinal, qui permet l'analyse des processus de mise en visibilité et d'invisibilisation. Prochainement, l'analyse pourra être enrichie en s'intéressant au passage des jeunes d'une figure à l'autre et donc d'analyser plus finement les effets de l'action publique sur les trajectoires des jeunes ciblés et la réversibilité de leurs parcours.

Les premiers résultats montrent que la construction de la catégorie « jeunes invisibles » renforce la possibilité d'évaluer les dispositions des jeunes à adhérer à une logique d'activation et participe ainsi à renouveler les modalités d'encadrement (Galland, 2011) de la jeunesse. De plus, l'introduction récente de l'obligation de formation<sup>18</sup> et du contrat engagement jeune entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022 viendra, nous en faisons l'hypothèse, parfaire le système d'encadrement des jeunes issus des fractions les plus précarisées des classes populaires.

---

<sup>18</sup> L'obligation de formation, confiée aux professionnels des ML concerne les jeunes entre 16 et 18 ans en situation de décrochage.

## Bibliographie

- Amsellem-Mainguy, Y et A. Vuattoux (2018). *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Astier, I. et N. Duvoux (dir.) (2006). *La société biographique : une injonction à vivre dignement*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.
- Bernot-Caboche, C. (2018). *Les jeunes « invisibles » ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement en France et en Europe*. Institut de recherches économiques et sociales.
- Blanchet, A. et A. Gotman (2007). *Série « L'enquête et ses méthodes » : L'entretien (2<sup>e</sup> éd.)*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Castel R. (2009). *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Éditions du Seuil.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Éditions Fayard.
- Castel, R. et C. Haroche (2001). *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris : Éditions Fayard.
- Cresson, G. et N. Gadrey, (2004). Entre famille et métier : le travail du *care*, *Nouvelles questions féministes*, 3 (3), 26-41.
- Couronné, J. et F. Sarfati (2018). Une jeunesse (in) visible : les « NEETs vulnérables » de la Garantie jeunes, *Travail et emploi*, 1 (1), 41-66.
- Defacques-Croutelle, E. (à paraître, 2022). Repérer et mobiliser les jeunes invisibles : indices d'une reconfiguration de l'espace de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes? *In, La juvénalisation des politiques publiques : engagements, gouvernances et territoires*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens, *Langage et société*, 1 (1), 15-35.
- Dubar, C. (1999). Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion. *In* B. Charlot (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi* (p. 27-37). Paris : Presses universitaires de France.
- Dubois, V. (2009). L'action publique. *In* A. Cohen, B. Lacroix et Ph. Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique* (p. 311-325). Paris : Éditions La Découverte.
- Farvaque, N. et C. Tuchsirer (2018). La Garantie jeunes en pratique dans les missions locales : une expérimentation encadrée, *Travail et emploi*, 1 (1), 15-40.
- Galland, O. (2011)., L'encadrement de la jeunesse. *In* O. Galland (dir.), *Sociologie de la jeunesse* (5<sup>e</sup> éd.) (p. 83-98). Paris : Éditions Armand Colin.
- Guatieri. Q. (en cours), *Parcours de vie, rapport aux institutions et normes de réussite des jeunes catégorisés comme NEET. Une comparaison Canada, France, États-Unis*. Thèse de doctorat, Université Paris 8 et Université de Montréal.

- Lhuillier, D. (2005). Le sale boulot, *Travailler*, 2 (2), 73-98.
- Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants, *Agora débats/jeunesses*, 2 (2), 7-18.
- Longo, M. E. et N. Gallant (2019). *Rapport sur une catégorie controversée : les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)*. Observatoire Jeunes et société et Institut national de la recherche scientifique.
- Mazouz, S. (2014). Le cadre de l'émancipation : Se conformer à l'offre d'emploi dans une mission locale, *Politix*, 4 (4), 31-52.
- Murard, N. (2002). Biographie : à la recherche de l'intimité, *Ethnologie française*, 1 (1), 123-132.
- Payet, J.-P., C. Rostaing et F. Giuliani (dir.) (2010). *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*. Presses universitaires de Rennes.
- Rouleau-Berger, L. (1993). La construction sociale des espaces intermédiaires : l'exemple de jeunes en emploi précaire face aux politiques sociales, *Sociétés contemporaines*, 14-15, 191-209.
- Riot, L. (2006). Entre l'école et l'entreprise : les missions locales, *Les temps modernes*, 637-638-639 (3-4-5), 420-443.
- Schwartz, B. (1981). L'insertion professionnelle et sociale des jeunes. La Documentation Française.*
- Zunigo, X. (2013). *La prise en charge du chômage des jeunes. Ethnographie d'un travail palliatif*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Zunigo, X. (2010). Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4 (184), 58-71.